

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 2.0 Révision Date: 20.12.2022  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le  
règlement (CE) 2020/878

## CHAPITRE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	
	Nom du produit	Allume-feu – Cubes Bois et Cire
<b>1.2</b>	<b>Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	
	Utilisation(s) identifiée(s)	Produit utilisé pour l'allumage des combustibles solides dans les appareils ménagers.
	Utilisations déconseillées	On n'en connaît aucune.
<b>1.3</b>	<b>Coordonnées du Distributeur pour la France</b>	Scandinavian Tobacco Group France Le Capitole – 55 avenue des Champs Pierreux 92000 NANTERRE
	Téléphone	+ 33 4 74 65 67 67
	Fax	+ 33 4 74 65 67 65
	E-Mail (personne compétente)	<a href="mailto:contact.lightsfrance@st-group.com">contact.lightsfrance@st-group.com</a>
<b>1.4</b>	<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Numéro Orfila – Centre antipoison France
	N° de téléphone d'urgence	+ 33 (0)1 45 42 59 59
<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	

## SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>2.1</b>	<b>Classification de la substance ou du mélange</b>	
	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Le produit n'est pas classé comme dangereux selon Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
<b>2.2</b>	<b>Éléments d'étiquette</b>	L'étiquetage ne s'applique pas
	Pictogramme(s) de danger	Sans objet
	Mot(s) signal(s)	Aucun
	Mentions de danger	Aucun
	Informations complémentaires	Aucun
	Conseils de prudence	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer. P270 : Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lors de l'utilisation de ce produit. Réf. P501 : Ne pas vider dans les égouts ; Éliminez ce matériau et son contenant de manière sûre.
<b>2.3</b>	<b>Autres dangers</b>	Cette substance/ce mélange ne répond pas aux critères vPvB de l'annexe XIII du règlement REACH Informations écologiques : La substance/le mélange ne contient pas de composants qui sont considérés comme

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 2.0 Révision Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le règlement (CE) 2020/878

ont la propriété de perturber le système endocrinien conformément à l'article 57, lettre f) du règlement  
Sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)  
ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 du  
Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.  
Informations toxicologiques : La substance/la mixture ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes au sens de l'article 57 (f) du Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH) ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

### 3.1 Substances

### 3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Les briquets naturels sont fabriqués à partir de mélanges de vaseline (8009-03-08), de farine de bois, d'hydroxyde de calcium (CAS 1305-62-0) et d'un conservateur (Preventol ON Extra CAS 90-43-7).

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	N° d'enregistrement REACH	Classification
Vaseline	40	8009-03-8	232-373-2	01-2119490412-42-0009	Non classé
Hydroxyde de calcium	2	1305-62-0	215-137-3	01-2119475151-45-0096	Irritation de la peau. 2, H315 Barrage de l'œil. 1, H318 STOT SE 3, H335
Preventol ON Ehtra (2-phénylphénol ; hydroxyde de sodium)	0,4	90-43-7 1310-73-2	201-993-5 215-185-5	01-2119511183-53	Irritation de la peau. 2, H315 Irritation des yeux. 2, H319 STOT SE 3, H335 Aquatique aiguë 1, H400

Texte intégral des déclarations H et EUH : voir section 16

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 2.0 Révision Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le règlement (CE) 2020/878

## SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation

Voie d'exposition peu probable. Le produit est un solide. Si la respiration est difficile, emmenez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable pour respirer.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau : consulter un médecin.

Contact visuel

Rincez les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer ce récipient ou cette étiquette.

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés

Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des gerçures de la peau.

### 4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Il est peu probable qu'il soit nécessaire, mais si nécessaire, traiter de manière symptomatique.

## SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Éteignez avec du dioxyde de carbone, des produits chimiques secs, de la mousse ou du sable.

Moyens d'extinction inadaptés

N'utilisez pas de jet d'eau.

### 5.2 Risques particuliers liés à la substance ou au mélange

Peut produire des fumées toxiques de monoxyde de carbone et de gaz acides tels que les oxydes de phosphore en cas de combustion dans des espaces confinés. Évitez de respirer les vapeurs.

### 5.3 Conseils pour les pompiers

Combattez le feu avec les précautions normales à une distance raisonnable. Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Gardez les récipients au frais en les aspergeant d'eau s'ils sont exposés au feu. Éviter le rejet dans l'environnement

## SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Retirez ou sécurisez toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle au besoin. Assurez-vous d'une ventilation adéquate.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 2.0 Révision Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le règlement (CE) 2020/878

6.2	<b>Précautions environnementales</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les drains, les égouts ou les cours d'eau.
6.3	<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Balayez et paillez dans des barils à déchets ou des sacs en plastique. Transférer dans un récipient à couvercle pour l'élimination ou la récupération. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.
6.4	<b>Renvoi à d'autres articles</b>	Voir la section : 8,13

## SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1	<b>Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité</b>	Évitez tout contact. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Lavez-vous toujours les mains avant de fumer, de manger et de boire.
7.2	<b>Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités</b>	Conserver dans un endroit frais/basse température, bien ventilé (sec), à l'abri de la chaleur et des sources d'inflammation. Conservez les produits dans leur emballage d'origine.
	Température de stockage	Restez au frais. Protéger de la lumière du soleil.
	Durée de conservation	Stable dans des conditions normales.
	Matériaux incompatibles	Oxydizinn
7.3	<b>Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)</b>	Voir la section : 1.2

## SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1	<b>Paramètres de contrôle</b>	
8.1.1	<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Aucune limite d'exposition professionnelle n'est fixée.
8.1.2	<b>Valeur limite biologique</b>	Non établi.
8.1.3	<b>CESE et DNEL</b>	Non établi.
8.2	<b>Commandes d'exposition</b>	
8.2.1	<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Assurez-vous d'une ventilation adéquate.
8.2.2	<b>Mesures de protection individuelles, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)</b>	Suppose qu'un bon niveau de base d'hygiène du travail soit mis en œuvre. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
	Protection des yeux et du visage	Ce n'est normalement pas nécessaire.
	Protection de la peau	Ce n'est normalement pas nécessaire.
	Protection respiratoire	Normalement, aucune protection respiratoire individuelle n'est nécessaire.
	Risques thermiques	Sans objet
8.2.3	<b>Contrôle de l'exposition environnementale</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	<b>Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base</b>	
	État physique	Cubes de cire de bois
	Couleur	Marron
	Odeur	Odeur de paraffine de bois
	Seuil olfactif	Non établi.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 2.0 Révision Date: 20.12.2022  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le règlement (CE) 2020/878

pH	Pas déterminé.
Point de fusion/point de congélation	Pas déterminé.
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Pas déterminé.
Point d'éclair	> 180°C (Fermer le gobelet)
Taux d'évaporation	Pas déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas explosif.
Tension de vapeur	Indéterminé
Vapour density	Pas déterminé.
Solubilité(s)	Aucun. Le produit est solide.
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Pas déterminé.
Température d'auto-inflammation	450 °C
Température de décomposition	Pas déterminé.
Viscosité	Sans objet. Le produit est un solide.
Caractéristiques des particules	Sans objet
<b>9.2</b> Autres informations	
9.2.1. Informations sur les classes de danger physique	
Propriétés explosives	Facilement combustible et une mauvaise utilisation peuvent entraîner des brûlures ou des incendies incontrôlés
Propriétés oxydantes	Non oxydant.
9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité	Aucun.

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	<b>Stabilité et réactivité</b>	Stable dans des conditions normales.
10.2	<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
10.3	<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.
10.4	<b>Conditions à éviter</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer.
10.5	<b>Matériaux incompatibles</b>	Ce produit doit être stocké à l'écart des sources de chaleur forte ou des produits chimiques oxydants.
10.6	<b>Produit(s) de décomposition dangereux(s)</b>	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone,

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	<b>Informations sur les effets toxicologiques (Substances contenues dans les préparations / mélanges)</b>	
	<b>Toxicité aiguë</b>	
	Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Contact avec la peau	Non classé. Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des gerçures de la peau.
	<b>Corrosion/irritation de la peau</b>	Sans objet. Le produit est un solide.
	<b>Lésions oculaires/irritations graves</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Mutagénicité des cellules germinales</b>	Il n'y a aucune preuve d'un potentiel mutagène.
	<b>Cancérogénicité</b>	Aucune preuve de cancérogénicité.
	<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune preuve d'effets sur la reproduction.
	<b>STOT - exposition unique</b>	Sans objet. Le produit est un solide.
	<b>STOT - exposition répétée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Risque d'aspiration</b>	Sans objet. Le produit est un solide.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 2.0 Révision Date: 20.12.2022  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le  
règlement (CE) 2020/878

## Composants:

### Hydroxyde de calcium

Toxicité aiguë par voie orale :

DL50 : (Rat) : >2000 mg/kg.

Toxicité cutanée aiguë :

DL50 : (Lapin) : >2500mg.kg.

## SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

11.2	Autres informations	Aucun.
12.1	Toxicité	Sans objet.
12.2	Persistance et dégradabilité	Le produit est susceptible de persister dans l'environnement. Une partie des composants est biodégradable.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Non classé.
12.4	Mobilité dans le sol	Non classé.

### Composants:

#### Hydroxyde de calcium

#### Biodégradation dans le sol :

Les essais de biodégradation dans le sol ne sont pas pertinents pour les substances inorganiques.

12.5	Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	Non classé comme PBT ou vPvB.
------	---------------------------------------	-------------------------------

### Composants:

#### Hydroxyde de calcium

Statut PBT : L'évaluation PBT ne s'applique pas.

L'évaluation PBT n'est pas applicable à l'hydroxyde de calcium car la substance est inorganique.

12.6	Propriétés des perturbateurs endocriniens	La substance/miature ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes au sens de l'article 57 (f) du Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH) ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.
------	---	--

12.7	Autres effets indésirables	Aucun
------	----------------------------	-------

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	L'élimination doit être conforme à la législation locale, étatique ou nationale.
13.2	Informations complémentaires	De grandes quantités d'allume-feu peuvent être éliminées en toute sécurité par combustion centralisée dans un incinérateur agréé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 2.0 Révision Date: 20.12.2022  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le règlement (CE) 2020/878

## SECTION 14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

	ADR/RID	L'IMDG	IATA/OACI
14.1 Un certain nombre de	aucun	aucun	aucun
14.2 Nom officiel de transport -	aucun	aucun	aucun
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
14.4 Groupe d'emballage			
14.5 Risques pour l'environnement	Non classé	Non classé comme polluant marin.	Non classé
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	Voir la section : 2		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la directive MARPOL 73/78 et au code IBC	Aucune information disponible.	Aucune information disponible.	Aucune information disponible.

## SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange	
15.1.1 Réglementation de l'UE	
Autorisations et/ou restrictions d'utilisation	On n'en connaît aucune.
15.1.2 Réglementations nationales	On n'en connaît aucune.
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les sections suivantes contiennent des révisions ou de nouvelles déclarations : 1, 3,8,11,12,16.

Version : 1.0 Date : 01.12.2015

Version : 2.0 Date : 20.12.2022

### Références:

Fiches de données de sécurité pour les ingrédients entrants.

Titulaire actuel de l'ECHA pour la vaseline (CAS 8009-03-8), hydroxyde de calcium (CAS 1305-62-0),( 2-phénylphénol [90-43-7] ;

### Mentions de danger

H315- Provoque une irritation de la peau

H318- Provoque de graves lésions oculaires.

H319- Provoque une irritation oculaire grave

H335-Irritation des voies respiratoires

H400 - Très toxique pour la vie aquatique

Scénarios d'exposition - Usages grand public

Composant:

Hydroxyde de calcium

Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC) :

ERC8c : Utilisation généralisée conduisant à l'inclusion dans/sur l'article

Catégorie de produit (PC) :

PC 0 : Autres matchs

Substance fournie à cet usage sous forme de :

dans un mélange

Durée de vie ultérieure pertinente pour cette utilisation - Non

Rejet non significatif par la voie suivante - Air

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 2.0 Révision Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT CE 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le règlement (CE) 2020/878

---

## Avertissements

Les informations contenues dans cette publication ou telles qu'elles sont fournies aux utilisateurs sont considérées comme exactes et sont données de bonne foi, mais il appartient aux utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre usage particulier. STG France ne donne aucune garantie quant à l'adéquation du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est interdite par la loi. STG France décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage (autre que celui résultant d'un décès ou d'une blessure corporelle causés par un produit défectueux, s'il est prouvé), résultant de la confiance accordée à ces informations. La liberté en vertu des brevets, du droit d'auteur et des dessins et modèles ne peut être présumée.

## Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDS)

Non disponible.